

SIMO INTERNATIONAL

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 1.600.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7/9 ROUTE DES CHAMPS FOURGONS - 92230 GENNEVILLIERS

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

SIMO INTERNATIONAL

**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 1.600.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 7/9 ROUTE DES CHAMPS FOURGONS - 92230 GENNEVILLIERS
SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE**

<p>RAPPORT DE GESTION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2011</p>

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire en vue de statuer conformément à la loi et à nos statuts sur les comptes de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports de la société SFECO & FIDUCIA AUDIT, notre Commissaire aux Comptes.

Les développements qui suivent ont donc pour objet de porter à votre connaissance les renseignements et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

Nous vous rappelons par ailleurs que tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. INFORMATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE

1.1 ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Rappel de l'activité:

La société SIMO-INTERNATIONAL vend les stocks d'inventus européens de grandes marques mondiales du sportwear (vêtements et chaussures essentiellement). Menant des politiques de rotation toujours plus rapides de leurs collections (jusqu'à 4 à 5 par an), celles-ci ont intérêt à se reposer, pour la vente de leurs stocks d'inventus, sur un professionnel de confiance qui évitera scrupuleusement d'empiéter sur les canaux de distribution. Les rabais importants qu'obtient la société sur ces achats de collections à peine démodées lui assurent d'excellentes marges commerciales.

Fait marquant de l'exercice, notre Société a développé en 2010 une activité complémentaire à notre activité traditionnelle ci-dessus décrite.

En effet, confrontée régulièrement à des problèmes d'approvisionnement auprès des grandes marques, la direction de SIMO INTERNATIONAL a souhaité mettre en œuvre un relais de croissance en développant une activité d'achats/reventes de chaussures de marque, mais exercée dans un cadre plus classique que celui de déstockeur afin d'assurer la pérennité dans la récurrence des approvisionnements et donc du chiffre d'affaires (commercialisation d'articles de saison).

Les premiers résultats de cette activité complémentaire, sont attendus par le management à compter de l'exercice 2011.

Orientation des opérations 2010 :

Pour l'année 2010, l'activité de notre société s'inscrit dans un rythme très proche de celui de l'exercice 2009.

C'est ainsi que le résultat de la société de 429.667 € en 2010 est approximativement égal à celui dégagé en 2009 (435.189 €).

Il en est de même pour notre Chiffre d'Affaires en volume (7.479.357 € en 2010 pour 7.374.260 € en 2009).

La hausse de notre Chiffre d'Affaires étant quant à elle contrebalancée par une légère hausse de nos charges d'exploitation (7.082.547 euros en 2010 pour 6.938.293 euros en 2009).

Ce maintien des résultat et Chiffre d'Affaires est d'autant plus significatives qu'ils s'inscrivent dans une conjoncture économique générale qui reste difficile et qui est marquée par un fort ralentissement de la consommation des ménages et donc des commandes de nos clients. A ces difficultés générales s'ajoutent des difficultés plus spécifiques liées à notre secteur d'activité, à savoir des problèmes d'approvisionnement auprès des grandes marques. D'où notre recherche de relais de croissance.

Chiffre d'affaires:

Comme ci-avant indiqué, notre chiffre d'affaires 2010 a été porté à 7.479.357 euros hors taxes en 2010 soit une hausse de 1,43 % par rapport à l'exercice précédent (7.374.260 € hors taxes en 2009).

Notre Chiffre d'Affaires réalisé à l'exportation représente toujours la majeure partie de notre Chiffre d'Affaires (55 % en 2010 contre 52 % en 2009). Nos ventes à l'intérieur de la CEE ont progressé de 14,55 % tandis que les ventes hors CEE ont diminué de 70,91 %.

La part de notre Chiffre d'Affaires réalisé en FRANCE (45 %) a légèrement diminuée par rapport à l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation – marge commerciale et niveau des achats de marchandises

Le résultat d'exploitation a fortement progressé. Il s'établit à la somme positive de 817.885 euros, pour un résultat d'exploitation en 2009 de 461.022 €.

Notre marge commerciale est restée stable. Elle s'établit à 3.485.484 € en 2010 contre 3.568.330 € en 2009. Elle représente 46,60 % de notre Chiffre d'Affaires.

Le montant des achats de marchandises a diminué, pour s'établir à 3.588.171 € en 2010, contre 4.620.147 € en 2009. Ce qui représente une baisse de plus de 22 % par rapport à 2009 : notre société a donc procédé à un déstockage significatif sur l'exercice.

Valeur Ajoutée:

La valeur ajoutée de l'exercice, s'est élevée à 30,27 % en 2010, contre 33,78 % en 2009.

Excédent Brut d'Exploitation:

L'Excédent Brut d'Exploitation 2010 (580.683 €) a fortement diminué par rapport à l'exercice 2009 (815.311 €). Il représente en 2010, 7,76 % du Chiffre d'Affaires (contre 11,06 % en 2009).

Il est à noter que les frais de personnel sont restés stable par rapport à 2009.

Charges exceptionnelles

Une provision pour risques et charges d'un montant de 87.500 € a été passée en 2010, pour tenir compte d'un contentieux commercial auquel notre société est partie en Italie.

Résultat:

En tenant compte du total de nos produits pour un montant de 7.992.369 € (dont 7.900.432 € de produit d'exploitation) et des diverses charges (dont l'impôt sur les sociétés) pour un montant total de 7.562.703 € (dont charges d'exploitation pour 7.082.547 € et impôt sur le bénéfice pour 333.051 €), le résultat net de la société au titre de l'exercice 2010 représente **un bénéfice de 429.667 €.**

Ce résultat net 2010 correspond à une marge nette par rapport au Chiffre d'Affaires de 5,74 %, (5,90 % pour 2009).

1.2. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE. PERSPECTIVES D'AVENIR. SITUATION D'ENDETTEMENT.

Orientation sur 2011 :

Nous espérons en 2011, voir se développer notre activité complémentaire d'achat/revente de chaussures de marque.

Nous restons par ailleurs à l'affût d'opportunités d'achat de stocks de chaussures aux grandes marques.

Par ailleurs notre société espère également voir se développer l'activité de sa filiale SPACE MARKET créée en février 2011, dont l'activité consiste en la distribution de produits chaussures et accessoires, par l'intermédiaire de son site internet.

Nous avons ainsi bon espoir de pouvoir nous rapprocher du niveau de nos résultats 2007, dans la mesure où la facturation 2011 devrait être comprise entre 8 et 10 millions d'euros.

Ce qui nous permettra corrélativement et malgré la conjoncture économique, de consolider notre rentabilité et notre niveau de marge.

Principaux risques et incertitudes :

Nous n'identifions aucun risque particulier hormis les aléas normaux de notre activité et la conjoncture économique difficile.

Gestion des risques financiers :

La légèreté capitalistique de l'activité de négoce se traduit par un haut de bilan très solide, les fonds propres représentant plus de 10 fois les immobilisations. Ce ratio qui n'était que de 2 en 2008, s'est maintenu en 2010. Notre trésorerie nette était supérieure à 2.000.000 € au 31 décembre 2010. Les ressources à long terme permettent ainsi de financer le besoin en fonds de roulement, lequel représente l'essentiel du bilan.

- Les stocks acquis auprès des marques et non encore vendus constituent l'actif principal. Ils ont représenté en valeur brute entre 50% et 65% du bilan sur les 10 dernières années, ou 7 à 8 mois de chiffre d'affaires.

- Les risques pesant sur les stocks sont la contrepartie des excellentes conditions d'achat de SIMO INTERNATIONAL. Sur les 3 derniers exercices, les dotations pour dépréciation ont dépassé 15% du chiffre d'affaires mais elles sont facilement absorbées par la marge brute. En 2010, la dépréciation des stocks a été de 21,50 % des stocks bruts (contre 25 % en 2009 et 24 % en 2008).

- Les créances commerciales sont faibles et représentent environ 15 jours de chiffre d'affaires, en raison du règlement comptant des clients et de l'utilisation d'une société d'affacturage. Elles ont des échéances inférieures à 12 mois et sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

Par ailleurs pour se couvrir de tous risques client à l'exportation, le recouvrement auprès des clients est réalisé directement par la société avant toute livraison.

Les ventes en FRANCE ne sont réalisées qu'après un agrément donné par la SFAC et sont systématiquement cédées à un Factor.

- De la même façon la société paie rapidement ses fournisseurs et les passifs d'exploitation sont limités à moins de 25% du bilan depuis quelques années.

- s'agissant de la trésorerie, cette dernière comprend les liquidités en comptes courants bancaires et des concours court terme accordés par les établissements financiers (avances de devises).

Enfin, chaque année la société verse des dons à des associations pour un montant supérieur au seuil de 5 pour mille du chiffre d'affaires. A ce titre, une créance d'impôt était constatée à chaque fin d'exercice, correspondant au montant des dons versés dépassant le seuil de 5 pour mille du multiplié par le taux marginal d'imposition (33,1/3%). Ces créances étaient contrepassées lors de l'expiration du report des excédents de dons versés c'est-à-dire au bout de 5 exercices. Dans la mesure où la société verse chaque année des dons pour un montant supérieur au seuil, il a été retenu une nouvelle position pour l'exercice 2010, à savoir la reprise intégrale des créances d'impôt liées aux excédents de dons versés (car avec le recul, ces créances ne seront jamais récupérables).

Situation d'endettement :

La situation d'endettement de la société au 31 décembre 2010 est la suivante :

- dettes totales / chiffre d'affaires : 17,20 % en 2010
- dettes totales / capitaux propres : 19,24 % en 2010

Le coût global des dettes (frais financiers / dettes totales) : 3,24 % en 2010

**1.3. EVENEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE INTERVENUS
POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE**

Comme nous l'avons ci-dessus évoqué, notre Société a souscrit au mois de février 2011 80 % des titres de capital d'une société dénommée SPACE MARKET, constituée sous forme de Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 €.

Les 20 % restant sont détenus par deux cadres de la société SIMO INTERNATIONAL.

**1.4. MODIFICATIONS DE PRESENTATION DES COMPTES ET DES METHODES
D'EVALUATION**

Les comptes au 31 décembre 2010 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et aucun changement notable de présentation des comptes ne sont intervenus.

1.5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.

NEANT

**1.6. ACTIVITES ET RESULTATS PAR BRANCHES D'ACTIVITE DES FILIALES ET DES
SOCIETES CONTROLEES**

NEANT

1.7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, il a été indiqué ci-dessus des informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de notre Société.

Par ailleurs, le montant des dettes fournisseurs s'élève à 244.543 euros et représente, en moyenne, un délai de règlement de 17 jours.

2. INFORMATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

2.1. MANDATS VENANT A EXPIRATION.

2.1.1. CONSEIL DE SURVEILLANCE : Aucun mandat n'arrive à expiration

2.1.2. DIRECTOIRE : Aucun mandat n'arrive à expiration

2.1.3. COMMISSAIRES AUX COMPTES : Aucun mandat n'arrive à expiration.

2.2. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément aux dispositions du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L 225-86 du même Code et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par le Conseil de surveillance.

Les conventions en cause vous seront relatées lors de la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes qui en a été dûment informé.

2.3. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES OU PRISES DE CONTROLE

Il est rappelé pour mémoire que la société SOMO INTERNATIONAL a souscrit au mois de février 2011, lors de la constitution de la société SPACE MARKET, 80 % des titres de capital de cette dernière (soit 32.000 actions sur les 40.000 composant le capital de la société). Cette société, spécialisée dans la distribution via Internet de produits textiles et chaussures, clôturera son premier exercice le 31 décembre 2011.

2.4 AVIS DONNE A UNE AUTRE SOCIETE PAR ACTION QUE LA SOCIETE DETIENT PLUS DE 10 % DE SON CAPITAL

NEANT

2.5. PARTICIPATIONS RECIPROQUES. ALIENATIONS D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

2.5.1. PARTICIPATIONS RECIPROQUES : NEANT

2.5.2. ALIENATIONS D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES : NEANT

2.6. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

NEANT

2.7. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS (L.225-184 DU CODE DE COMMERCE)

NEANT

2.8. OPERATIONS D'ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS (L.225-197-4 ALINEA 1 DU CODE DE COMMERCE)

NEANT

2.9. ACTIONS D'AUTOCONTROLE

NEANT

2.10. INFORMATIONS SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

2.10.1. DEPENSES SOMPTUAIRES (ARTICLES 223 QUATER ET 39-4 C.G.I.).

2.10.1.1. *AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES ET AUTRES
AMORTISSEMENTS NON DEDUCTIBLES :* 5.940 €

2.10.1.2. *AUTRES CHARGES ET DEPENSES SOMPTUAIRES :* NEANT

2.10.2. REINTEGRATIONS DE FRAIS GENERAUX (ARTICLES 223 QUINQUIES ET 39-5 C.G.I.) :

Des provisions et charges à payer non déductibles ont été réintégréées au résultat pour un montant de 37.907 €.

2.11. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

NEANT

2.12. ACQUISITION D' ACTIONS EN VUE DE LES ATTRIBUER AUX SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERESSEMENT DU PERSONNEL AUX FRUITS DE L'EXPANSION DE L'ENTREPRISE

NEANT

2.13. MONTANT DES DIVIDENDES ET DES ABATTEMENTS (VISES A L'ARTICLE 158-3 2° DU CODE GENERAL DES IMPOTS) DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS (ARTICLE 243 BIS C.G.I)

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué dans le tableau ci-dessous le montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices ainsi que la ventilation du montant des dividendes distribués selon que ce dividende distribué ouvre droit pour les personnes physiques à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, pour le calcul de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire :

Exercice	Année de distribution	Distribution globale	Abattement de 40 %	Sans abattement
<u>2007</u>	2008	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
<u>2008</u>	2009	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
<u>2009</u>	2010	640.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,20 € par action	

2.14. JETONS DE PRESENCE.

- PROPOSITION D'ALLOCATION DE JETONS DE PRESENCE : NON
- MONTANT DES JETONS DE PRESENCE : NEANT

2.15. CUMUL DES MANDATS

ADMINISTRATEURS CONCERNES	SOCIETE	FONCTION EXERCEE
MONSIEUR CHARLES SFEZ	DEPOT BINGO	Membre du Conseil de surveillance
MADAME LAURENCE GORAL	NEANT	NEANT
MONSIEUR STEPHANE GORAL	CFTI	gérant
MONSIEUR PIERRE GORAL	DEPOT BINGO	PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
MADAME ALICE GORAL	NEANT	NEANT

**2.16. ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCE (EN COURS DE VALIDITE)
ACCORDEES AU DIRECTOIRE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE
CAPITAL ET UTILISATION DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE**

NEANT

**2.17. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE AU COURS
DE L'EXERCICE ECOULE**

Monsieur Pierre GORAL, Président du Conseil de Surveillance :

- VERSEE PAR LA SOCIETE Rémunération annuelle totale : 54.888 €
 - dont rémunération mensuelle : 4.574 € soit 54.888 € annuelle
 - dont primes : néant
 - dont avantage en nature : néant

- VERSEE PAR SOCIETE CONTROLEE Rémunération : néant
Avantage en nature : néant

Monsieur Charles SFEZ, membre du Conseil de Surveillance :

- VERSEE PAR LA SOCIETE Rémunération annuelle totale : néant
Avantage en nature : néant

- VERSEE PAR SOCIETE CONTROLEE Rémunération : néant
Avantage en nature : néant

Madame Alice GORAL, membre du Conseil de Surveillance :

- VERSEE PAR LA SOCIETE Rémunération annuelle totale : néant
Avantage en nature : néant

- VERSEE PAR SOCIETE CONTROLEE Rémunération : néant
Avantage en nature : néant

Monsieur Stéphane GORAL, Président du Directoire, au titre de son contrat de travail :

- VERSEE PAR LA SOCIETE Rémunération annuelle totale : 143.130 €
 - dont rémunération mensuelle : 6.836 € soit 82.032 € annuelle
 - dont primes : 60.000 €
 - dont avantage en nature : 1.098 €

- VERSEE PAR SOCIETE CONTROLEE Rémunération : néant
Avantage en nature : néant

Madame Laurence GORAL, Membre du Directoire, au titre de son contrat de travail :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - VERSEE PAR LA SOCIETE | Rémunération annuelle totale : 20.119 €
- dont rémunération mensuelle : 1.677 € soit
20.119 € annuelle
- dont primes : néant
- dont avantage en nature : néant |
| - VERSEE PAR SOCIETE CONTROLEE | Rémunération : néant
Avantage en nature : néant |

2.18. ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX CORRESPONDANT A DES ELEMENTS DE REMUNERATION, DES INDEMNITES OU DES AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ETRE DUS A RAISON DE LA PRISE, DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DE CES FONCTIONS OU POSTERIEUREMENT A CELLES-CI (L.225-102-1 AL.3)

NEANT

2.19. PRISE EN COMPTE PAR LA SOCIETE DES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE SON ACTIVITE (L.225-102-1)

NEANT

3. PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES ET D'AFFECTION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 429.167 euro.

Nous vous proposons également en ce qui concerne l'affectation de ce résultat, de choisir entre les deux options suivantes :

3.1. Option « Distribution d'un dividende de 0,10 € par action »

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER	AFFECTATIONS PROPOSEES ET POSTES CONCERNES
RESULTAT NET	<u>DOTATIONS AUX POSTES DE RESERVES</u>
BENEFICES 429.667 €	RESERVE LEGALE
	AUTRES RESERVES 109.667 €
	RESERVES REGLEMENTEES
	REPORT A NOUVEAU
<u>AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>
SUR PRIME	DIVIDENDE GLOBAL 320.000 €
SUR AUTRES RESERVES	
SUR REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR	
TOTAL 429.667 €	TOTAL 429.667 €

Le dividende brut par action serait de 0,10 euros.

S'agissant des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, en application des dispositions de l'article L 136-7-1 , 2è et 4è alinéas du Code de la Sécurité Sociale, les contributions sociales sont obligatoirement retenues à la source et font l'objet d'un versement par la société distributrice des dividendes.

De plus, ces mêmes personnes physiques ont la faculté, en application des dispositions de l'article 117 du Code Général des Impôts d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) dont le taux est de 19 %, hors contributions sociales, appliqué aux dividendes bruts.

Cette option doit être impérativement signifiée par écrit par le bénéficiaire du dividende en retournant à l'établissement financier gestionnaire de ses actions, le bulletin qui lui a été adressé soit par la société CACEIS, pour les actionnaires inscrits en nominatif pur, soit par l'établissement gestionnaire des actions pour les autres actionnaires.

En **conclusion**, la situation fiscale résultant de ces dividendes est résumée comme suit :

1. Personnes morales

Dividende brut par action	Dividende net à percevoir par action
0,10 €	0,10 €

2. Personnes physiques

2.1. En l'absence d'option

Dividende brut par action	Retenue à la source de la CSG-CRDSs	Dividende net à percevoir par action
0,10 €	0,0123 €	0,0877 €

2.2. Avec option pour le PLF (Prélèvement Libératoire Forfaitaire)

Dividende brut par action	Retenue à la source de la CSG-CRDSs	PFL 19 %	Dividende net à percevoir par action
0,10 €	0,0123 €	0,019 €	0,0687 €

Le paiement des dividendes serait effectué à compter de la date de la présente Assemblée.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué dans le tableau ci-dessous le montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices ainsi que la ventilation du montant des dividendes distribués selon que ce dividende distribué ouvre droit pour les personnes physiques à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, pour le calcul de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire :

Exercice	Année de distribution	Distribution globale	Abattement de 40 %	Sans abattement
<u>2007</u>	2008	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
<u>2008</u>	2009	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
<u>2009</u>	2010	640.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,20 € par action	

3.2. Option « Distribution d'un dividende de 0,20 € par action »

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER	AFFECTATIONS PROPOSEES ET POSTES CONCERNES
RESULTAT NET	<u>DOTATIONS AUX POSTES DE RESERVES</u>
BENEFICES 429.667 €	RESERVE LEGALE
	AUTRES RESERVES
	RESERVES REGLEMENTEES
	REPORT A NOUVEAU
<u>AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>
SUR PRIME	DIVIDENDE GLOBAL 640.000 €
SUR AUTRES RESERVES 210.333 €	
SUR REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR	
TOTAL 640.000 €	TOTAL 640.000 €

Le dividende brut par action serait de 0,20 euros.

S'agissant des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, en application des dispositions de l'article L 136-7-1 , 2è et 4è alinéas du Code de la Sécurité Sociale, les contributions sociales sont obligatoirement retenues à la source et font l'objet d'un versement par la société distributrice des dividendes.

De plus, ces mêmes personnes physiques ont la faculté, en application des dispositions de l'article 117 du Code Général des Impôts d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) dont le taux est de 19 %, hors contributions sociales, appliqué aux dividendes bruts.

Cette option doit être impérativement signifiée par écrit par le bénéficiaire du dividende en retournant à l'établissement financier gestionnaire de ses actions, le bulletin qui lui a été adressé soit par la société CACEIS, pour les actionnaires inscrits en nominatif pur, soit par l'établissement gestionnaire des actions pour les autres actionnaires.

En **conclusion**, la situation fiscale résultant de ces dividendes est résumée comme suit :

1. Personnes morales

Dividende brut par action	Dividende net à percevoir par action
0,20 €	0,20 €

2. Personnes physiques

2.1. En l'absence d'option

Dividende brut par action	Retenue à la source de la CSG-CRDSs	Dividende net à percevoir par action
0,20 €	0,0246 €	0,1754 €

2.2. Avec option pour le PLF (Prélèvement Libératoire Forfaitaire)

Dividende brut par action	Retenue à la source de la CSG-CRDSs	PFL 19 %	Dividende net à percevoir par action
0,20 €	0,0246 €	0,038 €	0,1374 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de la date de la présente Assemblée.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué dans le tableau ci-dessous le montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices ainsi que la ventilation du montant des dividendes distribués selon que ce dividende distribué ouvre droit pour les personnes physiques à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, pour le calcul de l'impôt sur le revenu du bénéficiaire :

Exercice	Année de distribution	Distribution globale	Abattement de 40 %	Sans abattement
2007	2008	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
2008	2009	320.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,10 € par action	
2009	2010	640.000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,20 € par action	

Nous vous remercions de votre présence à cette Assemblée et nous vous prions d'adopter les résolutions qui vont être soumises à votre approbation et dont le texte est déposé au siège social en annexe au présent rapport.

Le Directoire

SIMO INTERNATIONAL

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 1.600.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7/9 RUE DES CHAMPS FOURGONS - 92230 GENNEVILLIERS

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

COMPTES ANNUELS

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SIMO INTERNATIONAL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
 Adresse de l'entreprise 7 & 9, Route des Champs Fourgons 92230 GENNEVIL Durée de l'exercice précédent * 1 2
 Numéro SIRET* 3 3 1 6 9 2 6 6 5 0 0 0 6 9 Néant *

		Exercice N clos le,						N - 1																				
		3	1	1	2	2	0	1	0	3	1	1	2	2	0	0	9											
		Brut						Amortissements, provisions						Net														
		1						2						3						4								
Capital souscrit non appelé (I)	AA																											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB							AC																			
	Frais de développement *	CX							CQ																			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 670						AG	10 670																		
	Fonds commercial (1)	AH							AI																			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ							AK																			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL							AM																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN							AO																		
		Constructions	AP							AQ																		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	63 282						AS	29 551						33 731						46 724					
		Autres immobilisations corporelles	AT	767 944						AU	419 401						348 543						416 938					
Immobilisations en cours		AV							AW																			
Avances et acomptes		AX							AY																			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS							CT																		
		Autres participations	CU							CV																		
		Créances rattachées à des participations	BB							BC																		
		Autres titres immobilisés	BD							BE																		
	Prêts	BF							BG																			
	Autres immobilisations financières *	BH	154 846						BI							154 846						154 454						
TOTAL (II)	BJ	996 742						BK	459 622						537 121						618 116							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL							BM																		
		En cours de production de biens	BN							BO																		
		En cours de production de services	BP							BQ																		
		Produits intermédiaires et finis	BR							BS																		
		Marchandises	BT	5 690 577						BU	1 223 027						4 467 551						4 543 806					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	350 878						BW							350 878						3 932					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	126 359						BY							126 359						131 334					
		Autres créances (3)	BZ	62 767						CA							62 767						118 451					
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB							CC																		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD							CE																	
Disponibilités	CF		2 497 516						CG							2 497 516						2 213 121						
Charges constatées d'avance (3) *	CH		19 210						CI							19 210						19 549						
TOTAL (III)	CJ	8 747 306						CK	1 223 027						7 524 280						7 030 193							
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																										
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																										
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	19 886													19 886						1 090						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 763 935						IA	1 682 648						8 081 287						7 649 399						
Renvois : (1) Dont droit au bail :									CP							(3) Part à plus d'un an :						CR						
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :								Stocks :							Créances :												

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France -- http://www.sage.fr

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SIMO INTERNATIONAL		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 600 000)	DA	1 600 000	1 600 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	160 000	160 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	4 497 767	4 702 579	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	429 667	435 189	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 687 434	6 897 767	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	107 386	1 090	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	107 386	1 090	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	495 800		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	25 721	71 961	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	244 543	213 304	
	Dettes fiscales et sociales	DY	369 382	382 598	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		1 360	
Autres dettes	EA	8 328	36		
Compte régul.	EB	142 693	81 284		
TOTAL (IV)	EC	1 286 466	750 542		
Écarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 081 287	7 649 399		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 260 746	678 581		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	495 800			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SIMO INTERNATIONAL Néant <input type="checkbox"/> *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 295 507	FB	4 168 396	FC	7 463 903	7 364 102	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF			
		FG	14 324	FH	1 130	FI	15 454	10 158	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 309 830	FK	4 169 527	FL	7 479 357	7 374 260	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	420 848	24 412	
	Autres produits (1) (11)					FQ	227	642	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 900 432	7 399 314
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 588 171	4 620 147	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	390 436	(826 271)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 266	12 054	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 221 469	1 077 501	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	157 493	154 510	
	Salaires et traitements*					FY	1 100 091	1 100 014	
	Charges sociales (10)					FZ	425 748	420 994	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	96 191	98 398
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	86 813	280 251
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	869	695
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 082 547	6 938 293	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	817 885	461 022	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	30 515	130 131	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 090	143 179	
	Différences positives de change					GN	53 524	26 141	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	85 129	299 452	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	19 886	1 090	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 128	153 505	
	Différences négatives de change					GS	20 701	574	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	41 715	155 169	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	43 413	144 283	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	861 298	605 305	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise SIMO INTERNATIONAL

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 808		6 055	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 000		234 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 808		240 055	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 070		2 304	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 819		226 244	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	87 500			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	105 389		228 548	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(98 581)		11 507	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	333 051		181 623	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 992 369		7 938 821	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 562 703		7 503 633	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	429 667		435 189	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP			
		- Crédit - bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	60 940		71 952	
	(9) Dont transferts de charges	A1	19 854		4 100	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		Amendes et pénalités		3 871		
		Autres charges et produits exceptionnels		4 200		1 808
		Charges exceptionnelles		87 500		
		Valeur comptables des éléments d'actifs rebut et cédés		9 819		
Produits des cessions des éléments d'actif immo corpor				5 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Sage France - <http://www.sage.fr>

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SIMO INTERNATIONAL

**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 1.600.000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : 7/9 RUE DES CHAMPS FOURGONS - 92230 GENNEVILLIERS
SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE**

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Résultats et autres éléments significatifs des cinq derniers exercices
(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27.4.82)

RUBRIQUES	ANNEES	2006	2007	2008	2009	2010
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social		1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Nombre d'actions ordinaires existantes		3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000
Nombre d'obligations convertibles en actions						
OPERATIONS ET RESULTATS						
Chiffre d'affaires hors taxes		7 082 078	10 177 030	6 256 585	7 374 260	7 479 357
Résultat avant impôts, participation, dot.amortissements		1 118 944	1 923 677	358 205	833 058	651 023
Impôts sur les bénéfices		381 249	718 856	106 813	181 623	333 051
Participation des salariés						
Résultat après impôts, participation, dot.amortissements		887 386	1 319 325	357 809	435 189	429 667
Résultat distribué		320 000	320 000	320 000	640 000	(*)
RESULTATS PAR ACTION						
Résultat après impôts, participation, avant dot.amortiss.		0,23	0,38	0,08	0,20	0,10
Résultat après impôts, participation, dot.amortiss. et pro		0,28	0,41	0,11	0,14	0,13
Dividende attribué à chaque action		0,10	0,10	0,10	0,20	(*)
PERSONNEL						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		27	29	30	30	31
Montant de la masse salariale de l'exercice		956 478	939 279	1 022 883	1 100 014	1 100 091
Montant des sommes versées au titre des charges sociales		368 219	357 452	388 627	420 994	425 748

(*) Assemblée générale non réunie

SIMO INTERNATIONAL

**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 1.600.000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : 7/9 RUE DES CHAMPS FOURGONS - 92230 GENNEVILLIERS
SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SIMO INTERNATIONAL

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 1.600.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7/9 RUE DES CHAMPS FOURGONS - 92230 GENNEVILLIERS

SIREN 331 692 665 RCS NANTERRE

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31.12.2010

NEANT